

# La Nation Française

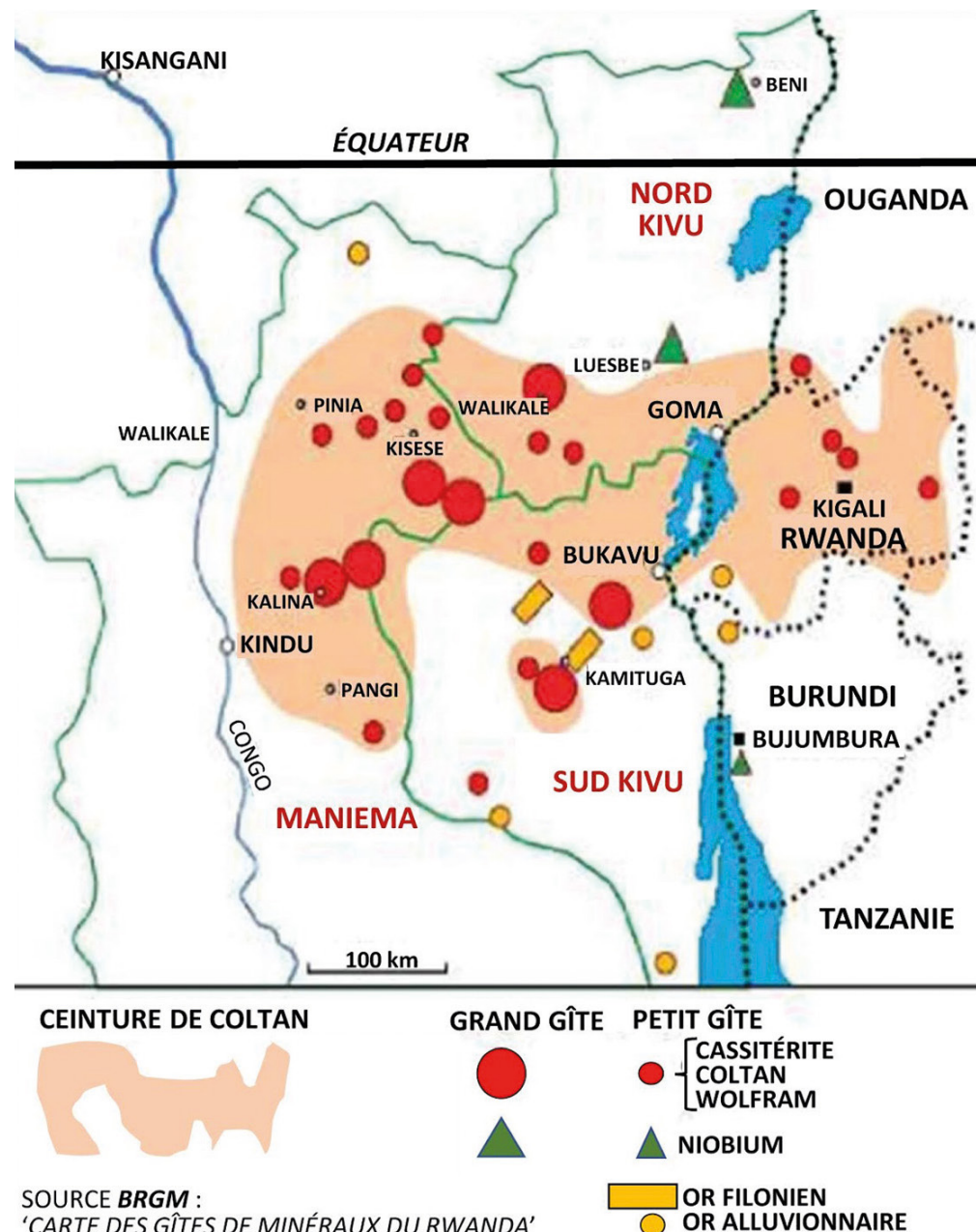
Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 3 février 2025 - 1,50 €

N° 121

## Noces de sang pour minerais de sang

Les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et les très impopulaires milices Wazalendo ont été battues par les combattants du Mouvement du 23 mars (M23) appuyés par 3 000 à 4 000 soldats rwandais. Goma est tombée dans la nuit du 26 au 27 janvier 2025. Les ambassades occidentales à Kinshasa ont été attaquées par des foules furieuses de cette défaite congolaise et de l'inaction de la communauté internationale. Les forces d'interposition de l'ONU (MONUC) sont prises en otages. Les mercenaires roumains recrutés par les FARDC ont été évacués vers Kigali et expulsés vers la Roumanie. On s'attend à ce que le général John Numbi rentre de Zambie dans le but de faire tomber le président Tshisekedi par une « grande marche sur Kinshasa ». Le Burundi a mis son armée en alerte.

Le Rwanda, qui exploite une partie des richesses minières de son voisin congolais depuis des décennies, contrôlerait désormais la quasi-totalité des provinces de l'Ituri, du Sud Kivu et du Nord-Kivu, détenteur à lui seul de 60 à 80 % des réserves mondiales de coltan. Déjà entre 1998 et 2000, l'armée rwandaise avait retiré plus de 250 millions US\$ de profit du trafic illégal de ce minerai. Et en cette dernière décennie, le Rwanda,



relativement dépourvu de ressources minières sur son territoire, a été classé premier exportateur mondial de coltan, avec 32 702 tonnes d'exportation en dix ans. Pour la seule année 2023, les Rwandais auraient exporté 2 070 tonnes (soit 1,1 milliard US\$, par rapport aux 772 millions US\$ enregistrés en 2022), alors que les exportations congolaises se limitaient à

1 918 tonnes. C'est la cinquième fois depuis 2014 que le Rwanda exporte plus de coltan que son voisin congolais, chez qui il se sert ostensiblement et impunément.

Aussi le monde s'interroge-t-il quant aux conséquences de la chute de Goma, sur la « lune de miel » que semblait être en train de vivre l'Union européenne avec le Rwan-

### SOMMAIRE

P. 1 : Noces de sang pour minerais de sang. P. 2 : Au pied du Volcan. P. 3 : Lectures. P. 4 : Pauvre Congo, Pauvre France ! P. 5 : Les ruses de l'intelligence. P. 6 : Budget. Un coup par-ci, un coup par-là. P. 7 : Intelligence artificielle. — Les prisons sont des salons téléphoniques. P. 8 : Réseau de cuivre. P. 9 : Les détours du beurre normand. Mérite agricole. P. 10 : Sentiment ou sentimentalisme. — Quand Renard levait un lièvre. P. : 12 : Théâtre.

■ **RDC** : Le mouvement rebelle M23 et les forces rwandaises ont pris Goma dans la nuit du 26 au 27 janvier 2025 et pourraient marcher sur Kinshasa.

■ **Israël** : Deux otages israéliennes et cinq Thaïlandais ont été libérés par le Hamas le 30 janvier. Trois Israéliens ont été libérés le 1er février. Le nombre d'Israéliens libérés était de 18 en début de semaine. Celui des Palestiniens de 583. Le prochain échange est prévu pour le 8 février.

■ **Israël** : Sara Netanyahu, épouse du Premier ministre, a été inculpée au pénal, le 2 février, pour des pressions supposées sur des témoins dans le procès pour corruption qui vise son mari depuis 2020.

■ **Suède** : Salwan Momika, le réfugié irakien qui s'était fait connaître en brûlant des corans en 2023 a été tué par balles le 29 janvier dans son appartement de la banlieue de Stockholm. Cinq suspects ont été arrêtés puis remis en liberté. L'assassinat aurait été transmis en direct sur TikTok. Sa protection policière lui avait été récemment retirée et la justice suédoise le poursuivait pour incitation à la haine.

■ **Pays Bas** : Une fillette de 11 ans, d'origine érythréenne, a été tuée d'un coup de couteau, le 1er février, dans une rue de Nieuwegein (province d'Utrecht), par un homme de 29 ans, d'origine marocaine, qui a été arrêté.

■ **Allemagne** : Le 29 janvier, surfant sur l'émotion causée par l'assassinat d'un enfant de deux ans, d'origine marocaine, par un réfugié afghan, droite conservatrice des CDU-CSU et extrême droite de l'AFD ont joint leurs votes pour faire passer, à 348 voix contre 345 et 10 abstentions, une motion appelant à durcir la politique migratoire. Le chancelier social-démocrate Olaf Scholz a qualifié cette collusion d'« erreur impardonnable » alors

da, suite à un « *Protocole d'accord sur les minerais critiques* », signé à Kigali le 19 février 2024. Au nom de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique, Bruxelles, plus équivoque que pragmatique, prétendant « *contribuer à assurer un approvisionnement durable en matières premières* », confirmait au mépris d'un conflit meurtrier, sanguinaire et écocidaire vieux de plus de trente ans, sa détermination à maintenir son rang dans la compétition technologique mondiale, grâce aux « *minerais de sang* (1) » – coltan, nickel, étain et or – indispensables aux smartphones et autres équipements numériques et d'énergie propre. Mais aussitôt ce Protocole conclu, il a été qualifié par le président congolais Félix Tshisekedi d'ignominie, tout juste bon à entériner la main mise par le Rwanda sur les richesses naturelles des provinces de l'est : « *Quand vous achetez le produit d'un receleur, vous êtes vous-même coupable de vol* », avait-il lancé lors d'une conférence de presse le 22 février, accusant dès lors l'Union européenne de complicité avec « *l'agresseur rwandais* ». De fait, cette guerre, qui constitue l'un des conflits les plus meurtriers depuis la Seconde Guerre mondiale avec des millions de morts, présente un bilan écologique dévastateur dans le Nord-Kivu, autrefois cependant riche de terres fertiles. L'air est pollué d'effluves toxiques tout autour des activités minières, en grande partie responsables de la destruction de la forêt du bassin du fleuve Congo, deuxième massif tropical mondial. Des centaines de

kilomètres de cours d'eau sont contaminés aux métaux lourds, de même que les nappes phréatiques, de telle sorte qu'à certains endroits, il n'y a plus du tout de vie aquatique.

La compétition exacerbée entre la Chine, les puissances montantes asiatiques et les États occidentaux à l'égard des technologies numériques et énergies propres et leur appétit insatiable pour ces ressources minérales critiques, n'est en rien étranger à un tel désastre. Au point qu'il n'est pas interdit de trouver choquant les compromissions de l'Union européenne, se défendant par ailleurs d'être si vertueuse en matière environnementale à travers le « *Pacte Vert* (2) ».

**Jean-Marie Rousseau**

(1) Voir *Minerais de sang*, 2021, sur <https://www.calameo.com/read/0062449645032d88f983e>

(2) Officiellement présenté par l'exécutif européen en décembre 2019, le « *Pacte vert* » (ou « *Green deal* ») a été défini par la présidente de la Commission Ursula von der Leyen comme « la nouvelle stratégie de croissance » de l'UE destinée à réduire les émissions de gaz à effet de serre, « tout en créant des emplois et en améliorant notre qualité de vie ».

## Au pied du volcan

Des millions de réfugiés sont passés dans un sens puis dans l'autre par les deux villes-frontière de Goma/Gisenyi et de Bukavu/Cyangugu, entre République Démocratique du Congo et République du Rwanda, les deux seuls points d'entrée et de sortie entre ces deux pays, à chaque extrémité du lac Kivu. C'était il y a quarante ans. Rien n'est plus pareil depuis.

Long de 90 kilomètres et large de moins de 50 kilo-

mètres, ce lac est dangereux car rempli de gaz méthane. L'exploitation de celui-ci a commencé côté rwandais mais la prudence est de mise à cause du risque limnique. Or le lac se situe à proximité immédiate du volcan Nyiragongo toujours actif. En 2021, la coulée de lave consécutive à une éruption avait recouvert une partie de la ville de Goma mais s'était heureusement arrêtée avant d'atteindre le lac, ce qui aurait causé une catastrophe majeure.

Rwandais et Congolais ont l'habitude de s'affronter sur les pentes de ce massif volcanique, siège d'une des rares colonies de grands chimpanzés qui sont le fleuron du tourisme rwandais. Les frontières issues de la colonisation belge – après le départ des Allemands pendant la première guerre mondiale – ont non seulement partagé des populations de part et d'autre mais ont fait plus : les Belges ont favorisé le recrutement de Rwandais pour venir travailler de l'autre côté, au Nord-Kivu, dans les plantations et les mines. Ainsi s'explique le peuplement de cette province par les Banyarwanda, ou rwandophones, à la fois hutus et tutsis. Leur statut de Congolais n'a cessé de fluctuer au gré des politiques suivies à Kinshasa ; état civil, droit de vote, leur ont été accordés, puis refusés, à plusieurs reprises. La situation a complètement dégénéré avec le génocide de 1994 qui a connu des mouvements de population sans précédent. Des milices de descendants d'anciens génocidaires aux groupes dits d'autodéfense villageoises (wazalendo en langue kiswahili, qui ne veut pas dire « *patriotes* », traduction biaisée qui a



contaminé la plupart des médias occidentaux, mais simplement « *gens d'ici* », et qui semblent avoir plutôt pillé les populations qu'ils étaient censés protéger), et aux compagnies privées de sécurité auprès des sites miniers (le fameux coltan de nos batteries et de nos portables), le chaos est assuré.

Le mouvement rebelle, dit M23 en référence aux accords du 23 mars 2009, qui avaient fait droit aux revendications, s'est soulevé à la suite de leur non-application. Une première prise de Goma a eu lieu en 2012 suivie d'un retrait rapide et de nouveaux accords. La résurgence du mouvement depuis 2021 semble faire suite à de nouvelles tergiversations à Kinshasa entraînant une détérioration notable des relations entre les deux présidents, Félix Tshisekedi et Paul Kagame. Le président angolais, qui prend ce mois-ci la présidence de l'Union africaine, le président kenyan, qui préside la Communauté d'Afrique de l'Est, ont tenté chacun de leur côté des médiations sans résultat. L'armée rwandaise a prêté main forte au M23 surtout lorsque les affrontements se sont rapprochés de Goma. L'armée congolaise avait le soutien de l'armée burundaise, de militaires sud-africains et de mercenaires étrangers (dont 300 Roumains qui se sont vite réfugiés auprès de la force de l'ONU puis ont été exfiltrés via le Rwanda). Les implications régionales sont anciennes et structurelles car qu'on le veuille ou non, le problème local ne peut pas être isolé de l'ensemble de la région des Grands Lacs.

L'armée congolaise, formée et reformée sans cesse avec les formateurs et les



## ROMAN

### Un héros

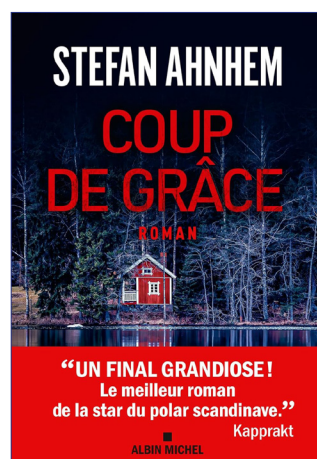
En retournant au Broc, un village du Var, Louis renoue avec son enfance. Il va habiter la maison de ses grands-parents dont il est l'héritier. Un souvenir notamment lui revient en mémoire : un jour, son grand-père lui avait remis un carnet gris en lui disant de ne l'ouvrir qu'après sa mort. Sa lecture le bouleverse. À travers ce roman d'une vive intensité, Jean Siccardi rend hommage à ceux qui, lors de la Seconde Guerre mondiale, sont entrés en Résistance, ont été déportés ou sont morts pour que les jeunes générations connaissent un monde de paix.

« Le Carnet gris », Jean Siccardi, Calmann-Lévy, coll. Territoires, 320 p., 19,90 €.

## POLAR

### Quelque chose de pourri

L'homme le plus respecté de la police criminelle danoise est aussi un assassin. Sous couvert d'une secte qui recrute en haut lieu, il se livre aux pires déprava-



tions, viols et trafic d'êtres humains. C'est un criminel au-dessus de tout soupçon. Normal : il dirige les enquêtes, ses subordonnées regardent ailleurs. Jusqu'à ce que l'un d'eux, recruté pour sa médiocrité, fasse du zèle. Deux autres policiers lui collent aussi aux basques, unis par la vengeance. On ne s'ennuie pas une minute dans le polar de Stefan Ahnhem qui vibre au rythme des coups tordus et des sirènes de police..

« Coup de grâce », Stefan Ahnhem, Albin Michel, 544 p., 22,90 €.

## ENQUÊTE

### Combattantes

Sociologue, spécialiste des institutions pénales, Romain Sèze s'est entretenu avec des femmes jihadistes détenues en prison. Il a pu reconstituer le parcours de ces combattantes françaises prêtes à sacrifier leur liberté et leur vie pour « la cause ». Souvent mobilisées par Internet, elles ont suivi l'appel à quitter les mécréants pour vivre la vraie foi en pays musulman. Absentes dans les années 1990, elles représentent aujourd'hui un quart



des personnes incarcérées pour des faits de terrorisme jihadiste. Beaucoup étaient en conflit avec leur famille, elles ont trouvé un « statut électif » dans l'engagement même si pour certaines la désillusion a été grande..

« Se sacrifier pour la cause », Romain Sèze, 304 p., Cnrs éditions, 25 €.

## ÉVÉNEMENT

### La nuit des livres Harry Potter

Du 3 au 6 février, 380 librairies à travers la France ont présenté des animations sur le thème des « *soins aux créatures magiques* ». Les fans de la série y ont trouvé hippogriffes, licornes, doxies renifleurs et autres niffleurs chapardeurs.

gallimard-jeunesse.fr.



même qu'on était en pleine commémoration de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau. Les élections législatives du 23 février devraient, selon les sondages, porter à la chancellerie le chef de la droite conservatrice Friedrich Merz, avec une forte représentation de l'AFD au Bundestag.

■ **Grande-Bretagne** : Selon un sondage YouGov auprès de 2 225 Britanniques, publié le 29 janvier, seulement 11 % des personnes interrogées estiment que le Brexit a été un succès pour la Grande-Bretagne et 55 % seraient favorables à un retour dans l'Union européenne. Mais cette perspective ne figure dans aucun programme politique.

■ **Danemark** : L'agence danoise de l'énergie a donné, le 28 janvier, « *pour des raisons écologiques* », l'autorisation à la compagnie russe Gazprom de réparer le gazoduc Nord Stream 2 AG qui avait été saboté en septembre 2022, semblerait-il par les Ukrainiens.

■ **États-Unis** : Un « *mémo présidentiel* » du 27 janvier qui enjoignait aux administrations fédérales de suspendre toutes les aides en vigueur (des centaines de milliards de dollars) le temps d'en vérifier la pertinence, a été suspendu par un juge fédéral jusqu'au 3 février, puis retiré provisoirement par la Maison-Blanche.

■ **États-Unis** : Le 29 janvier, un avion d'une filiale de la compagnie American Airlines, avec 64 personnes à bord a heurté, de nuit, un hélicoptère militaire, avec 3 personnes à bord, près de l'aéroport Ronald-Reagan à Washington. Les deux appareils se sont écrasés dans le Potomac et il n'y a eu aucun survivant.

■ **États-Unis** : Des surtaxes aux importations canadiennes, mexicaines et chinoises sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> février. Ces pays entendent réagir par des mesures semblables

crédits onusiens (l'une des plus anciennes opérations de maintien de la paix, depuis 1960, engagée dans un processus de retrait progressif), a montré une nouvelle fois sa totale incompétence. Son échec rétroagit sur la personne du président qui avait promis qu'avec lui, jamais Goma ne tomberait. « *Le roi est nu* » titre la presse belge. L'opposition se met en ordre de marche, avec le risque de coup d'État. Le changement de régime à Kinshasa est l'objectif ultime de Kagame qui l'avait déjà réussi en 1996, en installant au pouvoir son allié, Laurent-Désiré Kabila, après la chute de Mobutu, grâce à une audacieuse opération aéroportée depuis Kigali jusqu'à Kinshasa (1 400 km). Son fils, Joseph Kabila, lui avait succédé, élu par l'Est congolais (swahilophone), alors que Tshisekedi est l'élu de l'Ouest (Lingala et Kasai).

Il ne s'agit pas d'« *intégrité territoriale* » comme on le pense à New York ou dans les grandes chancelleries. Il est certes tentant de ramener la situation du Nord-Kivu à d'autres situations connues : « *le Donbass rwandais* », comparant Kagame à Poutine. Toutes proportions gardées, il reste que, dans un cas comme dans l'autre, il semble que la solution passe d'abord par l'établissement de relations bien définies entre deux pays qui firent longtemps partie d'un même ensemble, dont les populations, les langues et les intérêts se sont mêlés. Le Congo belge et le Rwanda-Urundi à partir de 1916 jusqu'aux indépendances de 1960 avaient été amalgamés par l'administration belge. On peut ajouter que jusqu'à la prise de pouvoir

de 1994, les régimes en place à Kigali et à Kinshasa étaient restés en phase, soit à peu près aussi longtemps que l'Ukraine et la Russie dans l'Union soviétique. Tant que les deux pays et les deux peuples n'auront pas fait la paix, le génocide de 1994 ne sera toujours pas passé.

**Dominique Decherf**  
ancien ambassadeur de  
France au Rwanda

## Pauvre Congo ! Pauvre France !

La situation humanitaire à Goma, dans l'est du Congo-Kinshasa, où des combats sont toujours signalés, est « *extrêmement inquiétante* », selon les agences des Nations Unies, relevant des « *pillages, des cadavres dans les rues et des hôpitaux débordés de blessés* ». En fait, ce conflit déchire la République démocratique du Congo depuis 30 ans, ayant provoqué des millions de morts et de personnes déplacées, les populations civiles étant livrées aux pires atrocités – malgré la présence finalement réduite de l'Onu, qui a entretenu sur place plus de 16 000 personnes dont 14 000 militaires, avec un budget d'un milliard de dollars.

Aujourd'hui, dans les trois provinces congolaises du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et de l'Ituri, les milices locales, souvent constituées sur des bases ethniques, notamment des Tutsis et des Hutus, se trouvent dans les faits alliés soit à l'armée nationale congolaise, soit à l'armée rwandaise. Les rebelles du M23, le plus connu des groupes soutenus par le Rwanda, ont donc

investi la ville de Goma, la capitale de la province du Nord-Kivu, peuplée d'un million d'habitants ; ils ambitionnent d'aller plus loin, notamment à Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu.

En réalité, le petit Rwanda, dirigé depuis 30 ans par les Tutsis du redoutablement efficace Paul Kagame, s'intéresse surtout aux métaux rares, en particulier le coltan, indispensable aux smartphones ; bien qu'assez peu présent dans son sous-sol, il remplit ses caisses : pour la seule année 2023, les Rwandais en auraient exporté 2 070 tonnes alors que le Congo n'aurait pu en fournir que 1 918 tonnes. Ce phénomène concerne d'autres métaux plus ou moins rares, tels le cuivre, le cobalt, la tourmaline, l'or et la cassitérite.

Bien entendu, le président Kagame accuse le Congo de soutenir les rebelles hutus des Forces démocratiques de libération du Rwanda, un groupe militaire d'opposition.

La situation intérieure du Congo-Kinshasa, un pays grand comme quatre fois la France avec plus de 100 millions d'habitants, reste très précaire, avec de véritables armées de bandits évoquant les pays des cartels d'Amérique latine et nombre d'enfants-soldats.

L'ambassade de France a été ainsi partiellement incendiée le 28 janvier tandis que d'autres manifestants s'en prenaient aux représentations des États-Unis, de la Belgique, du Rwanda et de l'Ouganda. Il faut dire que l'inconsistance de la France n'a d'égale que son inconstance. Accusée par Paul Kagame d'avoir été complice des génocidaires, elle n'a eu de cesse de le favoriser sur la scène mon-



diale, propulsant ainsi en 2018 l'une de ses proches, Louise Mushikiwabo, au secrétariat général de la Francophonie alors que le Rwanda a adopté l'anglais comme langue nationale. En 2021, Emmanuel Macron était même venu sur place « reconnaître » les « responsabilités » de la France.

Jean Étèvenaux

## Les ruses de l'intelligence

À peine annoncé par Donald Trump, le colossal programme américain d'intelligence artificielle est dépassé par celui de la Chine.

Ce devait être « le projet le plus important de notre époque ». Sam Altman, le créateur de ChatGPT, ne cachait pas son enthousiasme après les annonces faites par Donald Trump le 21 janvier. Il s'agissait de lancer le projet Stargate destiné au développement de l'intelligence artificielle et le nouveau président des États-Unis avait annoncé un programme colossal de 500 milliards de dollars pour les quatre prochaines années. Objectifs ? « Élever l'humanité » dans la ligne du rêve américain et plus prosaïquement réaliser une avancée décisive, au détriment de la Chine.

Un flot de commentaires admiratifs vint souligner l'importance mondiale de l'événement. Une fois de plus, l'Amérique allait éblouir le monde et le subjuguier. Comme l'actualité va parfois aussi vite qu'un article fabriqué par ChatGPT, on apprit quelques jours plus tard que le mirifique programme américain était déjà dépassé

par celui des... Chinois. La société DeepSeek a en effet développé des modèles plus puissants et moins chers que les modèles américains – en raison d'une moindre utilisation des puces électroniques.

Conséquence immédiate : la capitalisation boursière de Nvidia et d'autres entreprises du même type qui fabriquent des puces électroniques, a chuté de 1 000 milliards de dollars, soit le double du plan Trump. Confrontés à cette mauvaise surprise, les États-Unis n'ont pas « joué le jeu de la concurrence » comme on l'enseigne dans les manuels, mais accusé l'entreprise chinoise d'avoir volé les découvertes américaines.

La compétition acharnée dans le domaine de l'intelligence artificielle montre qu'il n'y a plus position acquise, même à court terme, dans les rapports entre les grandes puissances. Et la rivalité entre les Américains de Stargate et les Chinois de DeepSeek souligne en creux l'absence de l'Union européenne, toujours plus dépendante des technologies que les autres produisent.

Claudine Uzerche

et porteront l'affaire devant l'OMC. Les conséquences économiques pour le Canada et le Mexique seront très importantes notamment en termes d'inflation intérieure. Le président Trump a annoncé des mesures similaires à l'égard des pays de l'Union Européenne.

■ **États-Unis** : Le prince Harry, qui avait certifié ne jamais avoir consommé de drogue pour obtenir un visa d'entrée aux États-Unis a dit le contraire dans ses mémoires parues en 2023 sous le titre Spare (Le Supplément). Il doit s'en expliquer le 5 février 2025 devant la justice américaine à la suite d'une plainte de Heritage Foundation, un think tank conservateur américain, et risque une annulation de son visa.

■ **Russie** : Les drones ukrainiens ont frappé la raffinerie russe de Kstovo (oblast de Nijni Novgorod, à 400 km à l'Est de Moscou, 840 km du front), 4e plus grande raffinerie russe, 6 % de la production pétrolière russe, durant la nuit du 28 au 29 janvier.

■ **Ukraine** : Le 1<sup>er</sup> février, des centaines de drones explosifs russes et une quarantaine de missiles ont détruit de nombreuses infrastructures et fait au moins 15 morts en Ukraine. La ville stratégique de Tchassiv Yar, dans l'oblast de Donetsk (Donbass), est tombée aux mains des Russes. C'est le point le plus élevé du front et peut-être le dernier verrou avant les

villes de Kramatorsk, Sloviansk, Kostyantynivka et Droujkivka dont la chute signifierait une victoire totale des Russes dans le Donbass.

■ **Nicaragua** : La réforme constitutionnelle, qui donne tous les pouvoirs au dictateur Daniel Ortega et à son épouse Rosario Murillo, a été validée par le Parlement le 30 janvier. Plus de 30 religieuses Clarisses, ont été expulsées de leurs trois monastères nicaraguayens, dans la nuit du 28 au 29 janvier 2025.

■ **Syrie** : Le président par intérim Ahmad al-Chareh s'est rendu en visite officielle en Arabie saoudite le 2 février.

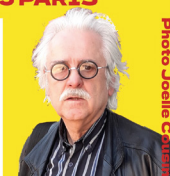
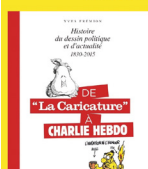
■ **Espagne** : Malgré l'absence de budget voté depuis 2023, du fait de l'instabilité politique, le taux de croissance espagnol pour 2024 a été de 3,2 %.

■ **Disparitions** : Mgr Richard Williamson, prêtre catholique traditionaliste anglais, ordonné évêque par Mgr Lefebvre en 1988, est mort le 29 janvier à 84 ans. Il pensait que les chambres à gaz nazies n'avaient jamais existé et que les attentats du 11 septembre 2001 étaient une machination du pouvoir américain. Il avait été exclu de la fraternité sacerdotale Saint Pie X en 2012, mais avait ordonné plusieurs évêques ensuite. La chanteuse rock britannique Marianne Faithfull, ancienne égérie des Rolling Stones, est morte le 30 janvier à 78 ans.

Vendredi 7 Février 19 h

**Yves Fremion**  
Histoire du dessin politique et d'actualité

49 Rue Gay Lussac  
75005 PARIS



Le 7 février à 19 heures, Yves FREMION, écrivain, critique de bande dessinée, iconologue, animateur de la revue Papiers nickelés, viendra entretenir les amis de la Librairie Gay-Lussac (49, rue Gay-Lussac 75005 Paris) de l'Histoire du dessin politique et d'actualité et présenter son nouvel ouvrage « De la caricature à Charlie Hebdo – 1830-2015 ». Présentation à la librairie de nombreux ouvrages et documents de caricatures politiques.

■ **Budget** : Un accord ayant été trouvé entre députés et sénateurs réunis en commission mixte paritaire le 31 janvier, le budget devait être présenté au vote de l'Assemblée le 3 janvier. Faute de majorité absolue, le gouvernement utilise la procédure prévue par l'article 49-3 de la Constitution.

■ **Formation** : La Cour des comptes a rendu un rapport sévère sur le Grand Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) lancé en 2018 et qui, avec 15 milliards d'euros jusqu'à 2023, devait former deux millions de personnes sans emplois, notamment des jeunes « décrocheurs » sans aucun diplôme. Ce plan aurait dû conduire, selon l'économiste Jean Pisani-Ferry, à une « transformation structurelle » de la société française. Au lieu de cela, l'argent a abondé les plans de formation traditionnels financés par le ministère du Travail, sans aucun changement notable dans la compétence des demandeurs d'emploi. Un PIC-2 a pourtant été lancé pour la période 2024-2027.

■ **Logement** : Le texte, porté par les députés Bastien Marchive (Parti radical) et Inaki Echaniz (Socialistes), et soutenu par la ministre du Logement Valérie Létard, et censé assouplir la sortie du marché immobilier des logements étiquetés G, a été rejeté à l'Assemblée nationale le 29 janvier grâce à une conjonction des votes LFI et Rassemblement national. Selon le président de la Fnaim, Loïc Cantin, ce sont des centaines de milliers de locataires qui vont se retrouver sans logement du fait d'une réglementation inextricable. Selon Jordan Frasier, président de Foncia Transactions, n° 1 de la gestion locative en France, lors d'une conférence de presse le 30 janvier, le nombre des bailleurs particuliers a diminué de 25 % dans son portefeuille en 2024 car ceux-ci ne peuvent plus rentabiliser leur investissement par la location.

## Budget Un coup par-ci, un coup par-là

Le budget de l'État, élaboré par une commission mixte paritaire composée de sénateurs et de députés, aura fourni l'occasion du premier 49.3 de François Bayrou, deux mois après celui qui coûta sa place à Michel Barnier. Il devait être suivi d'un deuxième recours à cet article de la Constitution pour le budget de la Sécurité sociale. Le chef du gouvernement a expliqué : « *Un pays comme le nôtre ne peut pas rester sans budget* ». Il a en fait reçu un soutien sans enthousiasme de la droite, puisque Laurent Wauquiez, rappelant que tout « *se décide texte par texte* », a redit être « *fermement opposé à de nouvelles hausses d'impôts* » sans oublier qu'il serait temps de « passer des paroles aux actes » en ce qui concerne la sécurité et l'immigration.

Précisément sur ce dernier sujet, on a eu droit, à gauche, à de magnifiques scènes de vierges effarouchées pour stigmatiser les propos du Premier ministre sur le « sentiment d'une submersion » éprouvé par les Français. Pourtant, François Mitterrand lui-même avait évoqué un « seuil de tolérance ». Mais ce qui ne peut lui être pardonné, c'est l'utilisation d'un vocabulaire de droite, avec laquelle la gauche et une partie des macronistes ne veulent surtout pas être confondus.

François Bayrou doit donc louvoyer – y compris par rapport au Rassemblement national, dont il veut éviter qu'il ne joigne ses voix à celles de députés votant la censure. Du coup, beaucoup d'observateurs ne se gênent pas pour pointer le fait que,

malgré les déclarations officielles, le gouvernement privilégie sa survie au rétablissement des finances publiques et à la réduction de la dette, sur lesquels Bruno Le Maire a révélé avoir averti le chef de l'État et les Premiers ministres.

Dans cet esprit, on doit relever la belle obstination dont semble faire preuve Élisabeth Borne pour détricoter tout ce qui commençait à se mettre en place dans l'Éducation nationale. Ainsi en est-il avec le renoncement à supprimer des postes d'enseignants malgré la diminution du nombre d'élèves en raison de l'évolution démographique. De même, elle est revenue sur l'obligation de succès au brevet pour rentrer en seconde, ce qui équivaut à affirmer qu'un échec n'entraîne pas de conséquences. Quant à l'uniforme scolaire, garant d'une égalité vestimentaire si ce n'est d'une appartenance à une institution, il reste réduit à des expérimentations.

L'abandon des mesures envisagées par Michel Barnier sur le budget de la Sécurité sociale va accroître son déficit. Une fois de plus, la facilité l'emporte sur l'effort, en renvoyant à plus tard les indispensables réformes.

Mais, pour durer, le Premier ministre écarte les sujets qui fâchent. Une exception toutefois : il a annoncé vouloir consacrer une loi aux soins palliatifs avant de légiférer sur l'euthanasie, les premiers relevant de la médecine, ce qui a rassuré les personnels de santé, tandis que la seconde constitue un problème de société, puisque, comme le pape François l'a souvent rappelé à l'instar de ses prédécesseurs, nous vivons dans une « culture de mort ».

Jean-Gabriel Delacour

## Intelligence artificielle

Qu'est-ce que l'intelligence ? Comprendre ce qu'il se passe autour de soi et en tirer parti pour progresser. Encore faut-il savoir vers quoi on veut progresser. Il n'y a pas d'intelligence sans apprentissage ou, au sens plus noble, éducation. Mais, comme le rappelle Michel Audiard, « *l'éducation ça s'apprend pas* ». C'est dans ce mystère moral que réside, jusqu'à ce jour, la supériorité de l'être humain, doué de sensibilité empathique voire d'humour, on osera même dire doté d'une âme, par rapport aux robots (ou *bots* par abréviation) que resteront ces ordinateurs aux capacités colossales d'apprentissage et d'imitation des tâches humaines grâce à leur « *intelligence artificielle générative* ». On les appelle robots ou agents conversationnels. Vous leur posez une question. Ils vous trouvent en un clin d'œil la meilleure solution possible, sous forme de texte, d'image plus ou moins bidouillée, ou de lignes de programme informatique, en fonction de biais préalablement introduits dans leur gigantesque mémoire qui s'enrichit constamment des questions que vous leur posez.

On doit à des start-up américaines ces progrès vertigineux de l'informatique, rendus possibles par des puces électroniques toujours plus performantes dont la société américaine Nvidia est l'un des leaders actuels. OpenAi (société fondée par Elon Musk, évidemment) met à la disposition des techniciens de nombreux domaines (médecine, agriculture, architecture, mobilité, gestion du personnel, armées,

disciplines artistiques...) et du grand public jusqu'aux chercheurs d'emploi, étudiants, lycéens, le fameux ChatGPT, un *chatbot* qui surclasse tout ce que l'on pouvait obtenir d'un moteur de recherche comme Google. Ce dernier, propriété d'Alphabet, propose son propre robot : Gemini. Mais des ingénieurs dissidents d'OpenAi ont fondé Anthropic, qui a créé « Claude » avec des prétentions en principe plus éthiques...

Des ingénieurs du monde entier participent à l'élaboration et la diffusion de ces techniques qui donnent un avantage évident aux entreprises et bientôt aux États qui sauront s'en servir. Après les États-Unis, le Japon, l'Inde, la Chine populaire, Taïwan font la course en tête, mais l'Europe ou la Russie entendent ne pas se laisser dépasser...

La start-up chinoise DeepSeek AI a présenté, le 20 janvier, la dernière version de son robot conversationnel. Elle est publiée sous licence MIT (fixée par l'Institut de Technologie du Massachusetts), c'est-à-dire que ses codes sont publics (« *open source* »). Les Américains, peut-être mauvais joueurs, se demandent si les Chinois n'ont pas tout simplement récupéré leur travail en l'améliorant. Microsoft, qui mis sur le marché son agent conversationnel « Copilot », a d'ailleurs lancé l'enquête sans attendre.

Toujours est-il, que DeepSeek a produit son IA sans utiliser les puces de dernière génération dont les États-Unis se réservent la primeur. DeepSeek coûterait à l'usage dix fois moins cher que ChatGPT. Le cours des actions Nvidia a aussitôt dégringolé de 17 % à Wall Street.

Ces programmes surpuissants ne sont pas sans inquiéter les autorités européennes. Elles ont publié un certain nombre de règles d'usage en juin 2023, dont une première partie est entrée en vigueur le 2 février 2025 et la seconde sera opérationnelle le 2 août prochain, car la collecte en masse et l'utilisation des données publiques et privées posent des questions de souveraineté.

Bref, l'adage grinçant selon lequel les Américains inventent, les Chinois imitent et les Européens réglementent... semble une nouvelle fois avéré. Toujours est-il qu'un programme Europe numérique a été lancé avec force subventions prévues, même si chaque État membre tente de favoriser son propre champion.

En France, le président Macron se veut un adepte de l'Intelligence Artificielle depuis des déclarations fracassantes en 2017... Les initiatives ne manquent pas. La plateforme de la « licorne » (startup valorisée à plus d'un milliard de dollars et dans ce cas précis à plus de 6 milliards) française Mistral AI propose plusieurs modèles d'intelligence artificielle adaptés aux entreprises et aux chercheurs. En juin 2023, un modèle d'IA française a été révélé par l'éditeur de logiciels libres LinAgora et le CNRS avec un consortium d'entreprises et plus de 900 contributeurs. Baptisée « Lucie », cette Intelligence Artificielle s'est voulue axée sur l'éducation. Elle a reçu le soutien du GENCI (Grand Équipement National de Calcul Intensif) qui dispose du supercalculateur Jean Zay.

Le président Macron aurait bien voulu se targuer d'une réussite palpable lors du Sommet pour l'action sur

l'intelligence artificielle, les 10 et 11 février au Grand Palais à Paris. D'autant plus que le salon sera coprésidé par l'Inde et verra la participation d'une trentaine de pays. Las ! Lucie n'est pas encore au point. Trop tôt mise à disposition du public, elle a déclenché déception et moqueries parce qu'elle semblait prendre au sérieux des questions loufoques. Erreurs de jeunesse répondent les chercheurs. On veut bien les croire. Le précédent douloureux du « *Plan Calcul* » des années soixante revient cependant en mémoire (notamment de ceux qui ont lu le livre de Maurice Allègre *Souveraineté technologique française, abandons et reconquête*, 2022). Croisons les doigts ! Même si ce n'est pas pratique pour taper sur son clavier d'ordinateur.

Frédéric Aimard

## Les prisons sont des salons téléphoniques

Le téléphone portable est interdit en prison. Mais tous les prisonniers en ont. Un détenu contacté par France Info explique combien il est facile d'en obtenir un par les projectiles envoyés dans les cellules, par drone, par le parloir, et puis « *il y a la corruption des surveillants, à qui on donne de l'argent et ils vous le ramènent directement dans la cellule, vous le payez 300 à 400 euros* ». Nombre d'établissements ferment les yeux pour acheter la paix.

Mais les téléphones sont aussi des armes. Dans la cellule de Mohamed Amra, qui s'est évadé en mai 2024 lors d'un transfert en tuant deux gardiens, on a retrouvé neuf

■ **Économie** : Selon l'Insee, l'inflation a continué d'augmenter de 1,4 % en janvier 2025, ayant atteint 6,2 % en 2024. Le Produit intérieur brut français a reculé de -0,1 % au quatrième trimestre 2024. La croissance se limiterait à 1,1 % pour l'année 2024.

■ **Bâtiment** : Selon Olivier Salleron, président de la Fédération française du Bâtiment (FFB) l'activité a diminué de 6 % en 2024, 35 000 emplois ont été supprimés et 13 000 entreprises du BTP sont menacées. Si aucune mesure sérieuse n'est prise pour arrêter cette crise, ce sont 100 000 emplois qui seront supprimés en 2025, prévient-il, et 20 000 entreprises qui mettront la clef sous la porte. Avec un tel chômage ce sont des qualifications qui disparaissent aussi et la possibilité d'une reprise rapide dans ce secteur.

■ **Patrimoine** : Lors d'une visite au musée du Louvre le 28 janvier, Emmanuel Macron a évoqué un chantier de rénovation d'environ un milliard d'euros d'ici 2031. Une nouvelle entrée directe vers la Joconde sera notamment ouverte.

■ **Cinéma** : Disney a annoncé, le 29 janvier, la signature d'un accord avec les organisations professionnelles du cinéma français selon lequel sa participation au fonds de soutien du cinéma passera de 13 à 35 millions d'euros par an moyennant de nouvelles autorisations à passer des films récents (9 mois après leur sortie au cinéma au lieu de 17 mois auparavant) sur sa plateforme de streaming. Auditionné au Sénat le même jour, Maxime Saada, président du directoire de Canal+, qui finance le cinéma français à hauteur de 220 millions par an (avec une autorisation de sortir des films récents six mois après leur sortie), s'est dit lésé par cet accord et menace de réduire de moitié ou des trois quarts sa propre participation.



**Transport aérien :** La compagnie Airbus Beluga Transport créée en 2022 par Airbus pour exploiter 5 avions géants dits « Beluga A300 ST » a été arrêtée le 24 janvier, faute de clients autres qu'Airbus soi-même. Construits depuis 1995, ces avions sont capables de transporter 47 tonnes de fret, essentiellement des éléments d'avion, d'une usine européenne à l'autre. La concurrence du transport maritime et du transport routier et des « problèmes opérationnels » ont été indiqués pour justifier cet arrêt qui concerne 75 salariés.

■ **Psychiatrie :** La quétiapine, médicament stabilisant les malades bipolaires ou schizophrènes, est actuellement manquante dans les pharmacies en raison d'un problème de production rencontré par les laboratoires grecs Pharmathen International.

■ **Faits divers :** La tombe de Jean-Marie Le Pen dans le cimetière de La Trinité sur mer a été vandalisée à coups de masse dans la nuit du 30 au 31 janvier.

portables. Grâce au portable beaucoup gèrent en prison leurs petits et grands trafics quand ils n'y organisent pas leurs crimes.

En 2023, 667 portables auraient été saisis à la seule prison de la Santé et 53 000 dans l'ensemble des 186 établissements pénitentiaires français. Un représentant du syndicat pénitentiaire UFAP-UNSA évalue à 160 000 le nombre de téléphones en circulation dans les prisons. Les efforts pour brouiller les drones qui approchent les prisons et les contrôles et fouilles des détenus sont insuffisants pour empêcher que, dit-il, « ça rentre de partout » et « tout le temps » (Le Monde 28 janvier 2025).

La gestion désastreuse des prisons souligne l'état catastrophique des structures et des mentalités de l'administration pénitentiaire autant que le manque de ses moyens et la mauvaise gestion de ses hommes au demeurant mal payés pour faire un travail difficile. Absorbé par ses dépenses sociales (32 % du

PIB), le gouvernement ne sait plus se consacrer à ses missions régaliennes qui devraient primer toutes les autres.

**Jean-Philippe Delsol**

## Réseau cuivre

Depuis le 31 janvier le décompte a débuté pour le grand chantier de l'opérateur Orange (anciennement France Telecom). 162 communes vont être débranchées des fils de cuivre qui servaient à passer le téléphone, mais aussi l'adsl (pour Internet bas débit). De nombreuses applications passent également par ce réseau. Mais 2030 est la date ultime pour que ce fil cuivre soit remplacé par la fibre optique. Une révolution.

Pour l'heure seuls 20 départements en France sont concernés. Depuis trois ans l'opérateur historique prépare les abonnés concernés à ce transfert. Puis viendra la phase 2 le 27 janvier 2026 avec cette fois 829 communes et le 31 janvier 2027, ce seront 2 145 communes. Et ainsi de suite jusqu'en 2030.

Sur le papier tout est simple, sauf qu'avec le Covid, le retard dans le déploiement de la fibre n'est pas ce qui était prévu. Et il faut également le constater, la mutation du célèbre téléphone relié à une prise murale vers une box et la fibre est une évolution technologique qui est plus coûteuse.

Il y aurait en France encore six millions d'abonnés au réseau cuivre. Ce qui représente un million de kilomètres de câbles dont la vente devrait rapporter une partie du coût de cette colossale opération. Quoi qu'il en soit, il n'est déjà plus pos-

sible de se raccorder au réseau cuivre.

Alors quid des abonnés qui ne pourront se relier à la fibre, même si l'on considère aujourd'hui que 90 % du territoire est fibré ou en mesure de l'être. Comme pour le réseau 4G et 5G, il existe des zones blanches. Il restera alors des possibilités satellitaires\*. Avant fin 2030, cette mutation réserve encore de nombreuses surprises et difficultés.

**Philippe Buron Pilâtre**

\* L'opérateur britannique Vodaphone proposera dès 2026 un service de téléphonie par satellites concurrent de celui mis au point par la société d'Elon Musk, Starlink, et qui permettra de couvrir les zones blanches.

## Agriculture

Laurent Duplomb, éleveur laitier de 53 ans, est sénateur LR de la Haute-Loire. Passé par les rangs des Jeunes Agriculteurs et la FNSEA, ce proche de Laurent Wauquiez a présidé la chambre d'agriculture de son département de 2013 à 2017, avant de rejoindre les bancs de la Haute Assemblée. Outre le fait d'être corapporteur, avec le centriste Franck Menonville, de la loi d'orientation agricole actuellement en discussion au Sénat, Laurent Duplomb est l'auteur – avec ce dernier – d'une proposition de loi « visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur ». Ce texte a été adopté en première lecture au Sénat le 27 janvier dernier.

Cette proposition de loi prévoyait notamment le nouveau feu vert à l'emploi d'un insecticide néonicotinoïde, l'acétamipride, autorisé dans le reste de l'Europe

## HEBDOMADAIRE LA NATION FRANÇAISE

**directeur de la publication :** Frédéric Aimard.

**Édité par Spfc-Acip,**  
60, rue de Fontenay  
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre.  
TVA intracommunautaire FR21418382149.

**ISSN 2967-2988** - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an : **30 euros** à l'ordre de **Spfc-Acip**.  
Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement

**Paiement par virement. Rib sur demande.**  
**frederic.aimard@gmail.com**



notamment pour traiter les champs de betteraves sucrières, ainsi que les cerises ou les pommes, mais interdit depuis 2018 en France. C'était sans compter sur les aspirations écologiques du gouvernement : la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, a obtenu un amendement soumettant cet emploi à une dérogation. Il est notamment reproché à l'acétamipride de tuer directement ou indirectement les abeilles et les oiseaux. L'intervention gouvernementale n'a pas suffi à rassurer l'opposition de gauche au Sénat qui n'a eu de cesse de dénoncer le danger potentiel de ce produit pour l'homme lors de l'examen de la proposition de loi.

Au-delà de ces questions portant sur les pesticides, les sénateurs se sont écharpés sur le dossier sensible des retenues d'eau. Certaines pourront désormais être reconnues d'intérêt général, mais seulement si elles remplissent des critères de concertation préalable et répondent à un « stress hydrique des agriculteurs », comme l'a demandé le gouvernement. En pratiquant un pas de deux permanent entre deux conceptions opposées de l'agriculture, il n'est pas certain que le gouvernement satisfasse qui que ce soit, ni ne participe à éclaircir un débat où les arguments des deux bords paraissent irréciliables.

Jean Bongrain

## Les détours du beurre normand

Non seulement nous ne savons pas toujours très bien ce qui figure dans nos assiettes – malgré les efforts des uns

et des autres pour en montrer la traçabilité, noyée parfois dans un vague « *produit dans l'Union européenne* » – mais nous ignorons souvent par où transitent des matières plus ou moins élaborées.

Passons sur les crevettes élevées en Équateur, à Madagascar ou au Vietnam. Passons sur les saumons venus de Norvège, d'Écosse ou d'Alaska. Attardons-nous un peu sur les poissons d'un pays producteur comme la Belgique : elle doit en effet en importer près de 300 000 tonnes ; par conséquent, l'aquaculture devrait raccourcir la chaîne et sécuriser l'approvisionnement. Là, on restera dans un circuit qu'on peut qualifier de court, de durable et de qualité contrôlée.

En revanche, bien qu'ils n'apparaissent pas dans les statistiques officielles, il y aurait des porcs, notamment des porcelets, vendus à des pays d'Europe centrale et orientale, abattus là-bas et ramenés en Europe de l'Ouest. Mais rien ne prouve que cela puisse concerner les porcs élevés en Bretagne – qui fournit 56 % de la production française.

En revanche, les réglementations européennes et les circuits commerciaux viennent de toucher un produit typiquement français, le beurre. La biscuiterie La Mère Poulard, installée à Maen Roch, dans l'Ille-et-Vilaine, se trouve en effet obligée d'importer du beurre de l'étranger. Grande consommatrice, avec quelque 70 tonnes mensuelles, l'entreprise a dû faire appel à un trader néerlandais pour jouer les intermédiaires. Comme aucun fournisseur local ne pouvait s'engager sur un tel volume et dans la durée, il a fallu aller voir un peu plus loin.

Curieusement, on a trouvé un beurre normand, fabriqué à Condé-sur-Vire, dans la Manche, à 90 km de Maen Roch. La spéculation n'est pas absente de l'épisode, puisque, produit huit mois plus tôt et entreposé aux Pays-Bas, il a été revendu à un tarif plus élevé.

Précis

## Mérite agricole

La traditionnelle promotion de janvier du Mérite agricole a été publiée le 31 janvier par le ministère de l'Agriculture. L'ordre, créé en 1883 par le ministre républicain Jules Méline (1838-1925) et dont le plus célèbre médaillé contemporain est probablement le roi Charles III d'Angleterre, récompense selon ses statuts les « femmes et les hommes ayant rendu des services marquant à l'agriculture. Emmanuel Macron ayant décidé de diviser par deux le contingent annuel de décorés en 2019, seules sont désormais attribuées, en deux promotions annuelles, 1 200 croix de chevalier, 300 croix d'officier et 30 cravates de commandeur.

La promotion du 31 janvier a promu plusieurs personnalités au grade de commandeur. C'est le cas de

Michel Chapoutier, 60 ans, vigneron de Tain-l'Hermitage (Drôme), qui a beaucoup œuvré pour la biodynamie dans la vallée du Rhône depuis 1980. À ses côtés, on retrouve Guillaume Gomez, 47 ans, qui fut de 1997 à 2021 le chef des cuisines du Palais de l'Élysée avant d'être nommé ambassadeur de la gastronomie française par le président de la République. Enfin, la cravateur de commandeur récompense l'engagement syndical de l'agriculteur normand Emmanuel Hyst qui préside depuis 2010 la Fédération nationale des SAFER, ces organismes régionaux notamment en charge de la gestion du foncier agricole.

Dans la liste des nouveaux officiers promus en cette fin de mois de janvier, on remarquera le nom de Loïc Chesnais-Girard, 47 ans, qui préside depuis 2017 aux destinées de la région Bretagne. L'ancien maire de Liffre (Ille-et-Vilaine) fut longtemps membre du Parti socialiste avant de le quitter en 2022. Les décorés du Mérite agricole sont regroupés au sein de l'AMOMA, association qui tiendra son congrès annuel du 6 au 8 juin 2025 à Guéret, préfecture du département de la Creuse.

Jérôme Besnard



A l'Académie d'Agriculture de France

**Réchauffement climatique :**

**L'eau une priorité pour l'agriculture,  
l'agriculture une priorité pour l'eau!**

**Conférence, le 05 mars 2025 à 18h00**

**Inscription : [dircas.mbox@cas-france.org](mailto:dircas.mbox@cas-france.org)**

Participation aux frais : 10€ sur place. Gratuit pour les étudiants

Renseignement : 06 16 58 06 00

# Sentiment ou sentimentalisme

Que demande le peuple aux politiques ? D'avoir un gros cœur, de préférer l'émotion, de ne pas voir ce que même un non-voyant perçoit et de ne pas prendre les décisions qui s'imposent au-delà des tactiques électorales ? Le peuple ne vit-il que d'empathie et de fraternité en plus de ses besoins matériels ? Ou d'agir, la raison en tête avec l'autorité et de la bienveillance ferme tous azimuts.

Le sentimentalisme est une approche philosophique selon laquelle nos états affectifs jouent un rôle décisif dans nos jugements de valeur. En politique contemporaine on réagit d'abord, on anathème puis on réfléchit mais on ne change pas d'avis pour ne pas paraître être des girouettes. Et réserver l'avenir en changeant de discours.

On parle désormais de la formule employée par le Premier ministre qui a dit qu'il avait le sentiment qu'on approchait d'une « submersion migratoire. » Immédiatement les grands généreux, les donateurs de leçons ou les intéressés pour les élections futures surjouent le drame et l'indignité. Mais pour qui ? A priori pas pour tous les citoyens qui ont aussi une âme. Et sont inquiets. C'est humain.

Mme Tondelier souvent excessive pour EELV néanmoins minoritaire a sommé M. Bayrou de s'excuser et de retirer sa formule. Sinon il y aura censure. La menace émane d'irresponsables et elle est scandaleuse. Car ce sont les contribuables qui paient les errements et les gesticulations de leurs élus. La censure de M. Barnier a coûté plusieurs milliards aux Français. En vain. Et il faudrait recommencer ? Halte

à la démagogie et au chantage. On attend un budget conforme aux nécessités, juste et efficace. Sans coupables présumés. Ni perdants par état.

On en est toujours à craindre de nommer les choses, ce qui n'est pas nouveau. Le philosophe J.-J. Rousseau écartait les faits qui ne collaient pas avec ses réflexions. Robespierre coupait les têtes. Dans certains pays les dirigeants vous font disparaître. Si on ne parle de rien, si on nie les faits de société ou divers on sera dans le mur encore plus rapidement que prévu. On a le droit de défendre nos intérêts et de vouloir rester qui nous sommes. Avec nos valeurs républicaines. Ce qui n'exclut pas l'ouverture mais celle qu'on choisit. C'est de la souveraineté.

M. Bayrou a évoqué un « sentiment » ce qui est une formule édulcorée pour décrire la situation dans laquelle vivent des électeurs (de gauche aussi) dans certains quartiers. C'est un fait il suffit de suivre l'actualité, de comparer, et de savoir que toutes les nations dans le monde sont confrontées aux mêmes défis. On diverge sur les solutions. Un sentiment n'est pas une action. Il permet de vérifier la réalité et l'étendue du problème et d'imaginer avec quels moyens y faire face. Ce n'est en rien la trahison des grandes valeurs de notre civilisation. À défaut de poser la question et d'en discuter arguments contre arguments on n'avance pas.

Et si M. Macron tenait sa promesse de saisir les citoyens sur un ou des sujets qui défraient la chronique et créent un climat délétère ? La ou les questions est le support technique pour se mettre

d'accord sur les causes et trouver des solutions consensuelles pour les effets. On appelle cela de la démocratie et non de la politique politicienne ou un plébiscite même si l'auteur de l'interrogation est la cible.

On avait déjà le débat sur le sentiment ou non d'insécurité. On a un peu évolué car les statistiques sont formelles, les sondages confirmatifs et les drames sont vécus quasiment en direct. Naturellement on évoque un minimum les victimes survivantes pour s'intéresser surtout au sort des coupables et de leurs détentions dites inhumaines.

Personnellement j'ai plus que le sentiment que la violence est débridée et qu'il faut sévir fortement ce qui n'est pas incompatible avec de l'humanisme. Qu'il faut revoir le statut judiciaire des mineurs et leurs réinsertions outre la punition pour ceux qui sont « récupérables ». Que selon des théories qui n'ont plus cours la prison est l'exception même pour des délinquants avérés. Que les responsables des trafics ne craignent pas grand-chose car ils sont organisés à l'extérieur et ont de gros moyens avec une main d'œuvre jeune à bas coût. J'attends de voir l'effet concret des annonces que j'approuve des ministres de l'intérieur et de la justice aidés par la diplomatie, chacun étant dans son couloir avec ses contraintes, mais se rejoignant sur les objectifs.

M. Faure et Mme écologiste ont demandé au premier ministre « *Rodrigue as-tu du cœur ?* ». M. Bayrou, François de son prénom, qui ne manque pas de lettres mais n'a pas les yeux de Chimène pour la secrétaire nationale des verts et négocie avec le

social-démocrate allié à LFI, pourrait répondre en rétro-pédalant que « le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas ». Mais surtout de la raison. Il est préférable d'être pragmatique car les problèmes ne sont pas du sentiment : ils sont têtus, très concrets.

M. Bayrou doit persister et signer car selon ce que j'ai entendu les binationaux ne sont pas en cause. Ils sont des citoyens égaux aux autres. Les réfugiés ne sont pas concernés, nos principes demeurent. Ceux qui travaillent et paient impôts et taxes ne sont pas visés. Ils ont vocation à être régularisés après examen de leurs cas personnels d'autant plus que des patrons ont besoin d'eux. J'ai l'impression diffuse que la gauche qui se vante d'avoir obtenu des reculades contre une non-censure – ce qui ne règle pas à terme nos déficits et notre dette abyssale – craint que les partenaires sociaux trouvent une solution pour les retraites. Ce qui déconsidérerait un peu plus la classe politique. Il faut un contre feu !

À la place de submersion parlons de débordements ou d'inondations mais pas de même nature que celles que vivent malheureusement actuellement des désespérés. Ou naufrage annoncé puisque sur le bateau France il y a des passagers clandestins. En nombre croissant. Sans billets ni identités. Avec un capitaine qui hésite sur le cap à suivre.

Est-ce être extrémiste que de constater que le sentiment ne remplace pas les actes et les preuves d'amour. Et que le sentimentalisme politique conduit à une impasse ?

**Christian Fremaux**



# Quand Renard levait un lièvre

Naguère, en cas de panne, elles servaient à appeler une dépanneuse. Elles servaient aussi aux amoureux à flirter, loin des oreilles indiscrettes de leurs parents. Aujourd'hui, les cabines téléphoniques abritent des bouquins dont on ne veut plus. Ou, encore, des livres que d'aucuns ont placés là volontairement pour que d'autres les lisent ou s'intéressent de fil en aiguille à un sujet.

Était-ce précisément l'intention de la personne qui a déposé dans l'une d'entre elles une biographie de Léon Daudet (François Broche, *Léon Daudet, le dernier imprécateur*, Robert Laffont, 1992) et une étude de Paul Renard parue chez les presses universitaires du Septentrion en 2003 et intitulée *L'Action française et la vie littéraire (1931-1944)* ? Le donateur a-t-il plus simplement voulu se débarrasser d'ouvrages qu'il avait eu la flemme de porter ailleurs, là où les équipes d'Emmaüs reçoivent les dons qu'ils entendent valoriser au profit des exclus et des personnes en difficulté ? Difficile à dire. Et, de toute façon, l'important n'est pas là. Ce qui importe, en effet, c'est leur contenu, et plus particulièrement ce qu'apprend au lecteur l'enquête de Paul Renard, professeur de Lettres, fin et bon connaisseur de Georges Bernanos.

**Un chercheur trop tôt disparu.** – Décédé brutalement en 2014, au cours d'une intervention chirurgicale, Paul Renard n'a hélas pas pu poursuivre ni approfondir ses travaux universitaires sur les écrivains de droite, sujet qu'il semblait priser. C'est fort dommage. Une fois refermé

son remarquable essai sur la critique littéraire du quotidien du mouvement politique dirigé par Charles Maurras, on reste en effet frappé par la qualité de ses réflexions, la solidité de son argumentation, la richesse de sa documentation, la densité de sa culture littéraire. En deux cent pages chiadées, il réduit à néant le lieu commun selon lequel L'Action française serait « intervenue de manière positive dans la critique littéraire » et démontre que cette dernière, telle qu'elle s'est exprimée « *dans les colonnes du quotidien monarchiste* », n'était pas « *indépendante des positions politiques conservatrices, voire extrémistes, du mouvement dirigé par Maurras* » mais plutôt sous influence, moins préoccupée par la qualité intrinsèque des œuvres que par des considérations purement idéologiques. Pour ce faire, textes du journal à l'appui, sur une période allant de 1931 à 1944, il démêle avec brio l'écheveau et explique avec clarté les raisons qui ont permis au mythe de s'imposer au détriment de la réalité.

Selon lui, trois raisons expliquent l'aura imméritée de *L'Action Française* en matière de lettres : « *le rappel de positions favorables envers le mouvement et envers son journal quotidien que prirent certains grands auteurs non marqués politiquement à droite* » (André Gide, Marcel Proust) ; « *les écrits plus récents d'anciens membres de l'Action française* » tentant de « *se justifier d'avoir soutenu un groupe qui s'était disqualifié durant la Seconde Guerre mondiale en soutenant le régime vichyste et en continuant à exprimer des opinions antisémites alors*

*que les juifs étaient exterminés* » (Jacques Laurent, Michel Déon) ; « *les jugements de certains universitaires* » (Jean Touchard, Alain-Gérard Slama ; François Huguenin, Jacques Lecarme). Toutes trois, en effet, ont alimenté le mythe d'une Action française aussi clairvoyante en matière de littérature qu'elle était nationaliste et conservatrice dans le domaine politique.

**Une critique à la fois anachronique et synchrone.** – Il s'agit bien d'un mythe pour Paul Renard car, à y regarder de près, la critique littéraire de L'Action française, sous la houlette de Roger Brasillach qui l'incarna et la dirigea de 1931 à 1939, est globalement passée à côté de tout ce qui fut important en matière littéraire et n'a jamais fait l'éloge que d'ouvrages mineurs lui permettant, soit d'encenser ad nauseam son maître à penser Maurras, soit de dénigrer ses adversaires politiques ou d'étriller les anciens compagnons de route du mouvement – par exemple Georges Bernanos. Ainsi, si deux de ses chroniqueurs, Thierry Maulnier et Léon Daudet, réussirent à déceler la valeur de certains romanciers novateurs, « *les critiques de l'Action française dans leur ensemble éprouvèrent de la peine à situer à leur juste place les écrivains du XX<sup>e</sup> siècle que nous considérons maintenant comme les fondateurs et les représentants de la modernité littéraire : Apollinaire, Proust et Céline.* » Si bien que, sauf quelques rares exceptions, *L'Action Française* se livra, de 1931 à 1944, à une critique anachronique – lorsqu'elle situait à longueur de pages l'âge d'or de la litté-

ture française au XVII<sup>e</sup> siècle sans remarquer la qualité des œuvres marquantes de sa propre époque.

Une critique anachronique mais, contre toute attente, synchrone car, « *par ses choix conservateurs, dans le domaine de la politique mais surtout celui de l'esthétique, elle se trouvait en accord avec l'idéologie dominante, et souvent inavouée, des Français* ».

Pierre André

**Paul Renard, *L'Action française et la vie littéraire (1931-1944)*, Presses universitaires du Septentrion, 2003, 216 p.**

**Paul Renard**  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Paul\\_Renard](https://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Renard)

**Proust et l'Action Française, par Luc Fraisse :**

<https://quaterniproustiani.padovauniversitypress.it/system/files/papers/QP2020-4.pdf>

**Proust et l'extrême droite :**

<https://laregledujeu.org/2023/04/12/39202/proust-et-l-extreme-droite-troisieme-partie/>

**Marcel Proust et l'Action française, par Stéphane Blanchonnet :**

<https://www.youtube.com/watch?v=4oVWSPcJ-6c>

## Gros Câlin



Sur la scène, une chaise longue en cuir recouverte de plastique, devant des panneaux de kraft déroulés sur lesquels se découpe l'ombre d'un homme. Il passe la tête, repart, revient, s'avance vers le micro avec une lenteur infinie, accélère brusquement. J'entre ici dans le vif du sujet. *Les pythons en captivité se nourrissent uniquement de proies vivantes.*

*Gros Câlin* est le premier roman que Romain Gary a publié sous le pseudonyme d'Émile Ajar qui lui permettra plus tard d'obtenir le prix Goncourt une seconde fois. L'histoire de Cousin, un homme incapable de développer des relations sociales avec le peu de gens qu'il croise, un homme qui se sait négligeable, dans son travail comme aux yeux des rares personnes qu'il croise. Il a rapporté *Gros Câlin* d'Afrique, c'est un python, il se réfugie dans ses étreintes, s'attache à la souris blanche qu'il avait achetée pour le nourrir. Plus le roman avance, plus la limite entre Cousin et *Gros Câlin* devient fongible.

Julie Roux a fait un gros travail d'adaptation pour la scène du roman foisonnant et plein d'humour de Romain

Gary, et le résultat est aussi fin que poétique et détonnant. Elle élague, conserve les fulgurances, garde son axe, rend tangible la solitude de Cousin, l'urgence qu'il a de la combler autant que son incapacité à y arriver, jusqu'à la scène finale qui n'est pas sans rappeler l'ambiance d'*Apocalypse Now*.

Sur scène, Étienne Durot tient son personnage avec un air lunaire, étonné par chacune des péripéties qu'il traverse. Il sert le texte avec un débit qui tient de la mitraille de précision, qui souligne la solitude autant que l'urgence de Cousin.

J'ai savouré la redécouverte de ce personnage imaginé dans les années soixante-dix, la poésie et l'humour de Gary, la mise en scène vibrionnante de Julie Roux, l'interprétation étonnante d'Étienne Durot. En sortant, j'ai vu les spectateurs rallumer leurs smartphones, confirmant s'il en faut la réalité anticipée par Romain Gary étrangement actuel. ■

Au Théâtre du Chariot jusqu'au 16 février 2025. Du jeudi au dimanche : 19 h. Durée : 1 h 10. Texte : Romain Gary (Émile Ajar) – adaptation : Julie Roux. Mise en scène : Julie Roux. Avec : Étienne Durot. Compagnie : compagnie Cipango.

## Mauvaise pichenette

Sur la scène, un dispositif à base de panneaux de papier, que le public découvrira petit à petit. Angèle Canu nous accueille, nous invite à nous mettre à l'aise, commence à expliquer les règles du jeu de *KiLLT*, *Ki Lira Le Texte... Quand j'étais petite, avec ma sœur, on avait un jeu. On lisait « À VOIX HAUTE »*

Il y a **Mauvaise Pichenette**, pièce de Magali Mougel, l'histoire d'Anna, en stage dans un restaurant, qui n'est pas allée travailler la veille, qui affronte Greg, son frère aîné, éleveur de bovins, et Doris, sa mère. Un groupe de jeunes migrants a été accueilli dans la colonie de vacances de leur village, et les valeurs des uns et des autres s'opposent crescendo jusqu'à ce que la situation s'enflamme.

Il y a *KiLLT*, *Ki Lira Le Texte*, où les quinze spectateurs se relaient pour lire le texte de la pièce au côté de la comédienne dans un dispositif imaginé par Olivier Letellier et Camille Laouénan. Un dispositif immersif, bourré de trouvailles, où le texte n'est pas présenté de façon linéaire. Qui réserve à chaque instant le plaisir de la découverte des mots, au sens propre quand ils se dissimulaient dans les plis d'un torchon, un réfrigérateur figuré, à l'arrière d'une assiette ou d'une photo. La curiosité du groupe de spectateurs est titillée, où sera la prochaine réplique, où nous emmènera-t-elle ?

D'abord un peu déstabilisant, le dispositif fonctionne avec une fluidité presque étonnante pour un groupe de

totaux étrangers. Finement guidés au cœur d'un décor très graphique qui joue avec la typographie et les objets, ils se passent la balle avec un naturel spontané. Si les premiers pas sont appliqués, l'intrigue écrite par Magali Mougel devient l'élément essentiel, le thriller infuse lentement pendant que l'une ou l'autre se retrouve à dire avec force des mots qui portent peut-être des convictions opposées aux siennes.

La pièce interpelle, qui met l'accent sur une montée des idées nationalo-protectionnistes, on les trouve où on ne les attendait pas. Le dispositif *KiLLT* lui offre l'écran d'une découverte lente, découverte du texte, découverte des autres, découverte en douceur d'une pratique oubliée depuis le primaire, la lecture à voix haute.

*Mauvaise Pichenette* est la troisième création des Tréteaux Sauvages dans le cadre du projet *KiLLT*. Accessible dès la classe de troisième, il est conçu pour voyager dans les médiathèques, les écoles, les centres culturels, et sept équipes de deux comédiens l'emmènent partout en France. Le texte est puissant, l'expérience est passionnante, le jour où vous irez, l'interprétation dépendra aussi de vous. ■

Aux Plateaux Sauvages jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2025. Voir les jours et heures sur le site du théâtre. Durée : 1 h. En tournée : voir les dates sur le site des Tréteaux de France. Texte : Magali Mougel. Concept original : Olivier Letellier, Camille Laouénan. Mise en scène : Olivier Letellier. Avec en alternance : Angèle Canu, Nicolas Hardy, Cécile Zambelli. Production : Les Tréteaux de France. Visuel : Pauline Le Goff.